

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUILLET 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Délégation de pouvoir du
Conseil Municipal au
Maire**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 08 juillet 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 8 juillet 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 8 juillet 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 7 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 30 juin deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Madame CERIGHELLI*, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Madame CERIGHELLI (sauf pour les dossiers 16 F 09, 16 F 10, 16 F 11, 16 F 12 et 16 F 13)

Avaient donné procuration :

Monsieur PIVERT à Monsieur PRIOUX
Madame RICHARD à Monsieur LAMY
Monsieur PETROVIC à Madame PEUGNET
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame CLECH à Monsieur SOLIGNAC
Madame LANGE à Madame MACE
Madame GOMMIER à Monsieur DEGEORGE

Secrétaire de séance :

Monsieur BATTISTELLI

N° DE DOSSIER : 16 F 01

OBJET : DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

RAPPORTEUR : Madame de CIDRAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a attribué différentes délégations à Monsieur le Maire dans le cadre défini par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a ajouté un 26^{ème} alinéa à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant aux Maires, dans le cadre des délégations précitées, de procéder aux demandes de subventions auprès de l'État et des Collectivités Territoriales.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner délégation générale à Monsieur le Maire pour l'ensemble des demandes d'attribution de subventions adressé à l'État et aux autres Collectivités Territoriales, quel que soit leur montant ou leur objet dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER (procuration à Monsieur DEGEORGE), Monsieur DEGEORGE votant contre,

DONNE délégation à Monsieur le Maire pour l'ensemble des demandes d'attribution de subventions adressé à l'État et aux autres Collectivités Territoriales, quel que soit leur montant ou leur objet dans le cadre du 26^{ème} alinéa de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye